



Demande d'inscription Forum des associations **Samedi 6 septembre 2025**

Formulaire à nous transmettre **avant le 24 août 2025** par mail à
« comculturelle@commune-brettevillesurlaize.com »

Informations importantes :

- Le forum aura lieu au gymnase du Cingal de Bretteville-sur-Laize.
- **L'association s'engage à installer ET à démonter son stand elle-même aux heures indiquées et à ranger le matériel prêté.**
- L'association s'engage à tenir son stand pendant toute la durée de l'événement.
- L'association accepte de s'installer à l'emplacement indiqué sur le plan (fourni ultérieurement).
- Toute participation au forum est gratuite.
- Seule une confirmation par mail validera votre participation et le matériel qui sera mis à disposition.

1 - Association

Nom de l'association :

Type d'association :

Contact pour l'événement :

Numéro de téléphone :

Mail :

Adresse :

Votre association participera au forum des associations : OUI NON

MAIRIE DE BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Place de la Mairie, 14680 Bretteville-sur-Laize
Tel. : 02 31 23 50 02 - www.commune-brettevillesurlaize.com



2 – Organisation et Horaire

Ouverture des portes du forum : **11h00**
Installation jusqu'à : **13h00**
Pot d'ouverture du Maire : **13h00**
Ouverture des portes au public : **13h30 – 17h00**
Fin du rangement : **18h**

3 – Stand

Nombre de grilles :

Nombre de chaises :

Nombre de tables :

4 – Animations / Démonstrations

Souhaitez-vous effectuer une ou plusieurs animation(s) / démonstration(s) :

OUI NON

Type d'animation ou démonstration :

Durée de l'animation :

Proposer 3 horaires par ordre de priorité :

Besoin en matériel pour la démonstration :

Autres informations :



5 – Pièces à fournir

- Formulaire d'inscription dûment rempli
- Attestation d'assurance valide de l'association

6 – Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration (Nom, prénom) :

Certifie l'exactitude des informations transcrites sur ce dossier et m'engage à respecter les conditions d'inscription du forum des associations.

Le déclarant s'engage à tenir son stand pendant toute la durée de l'événement et à ce que l'association monte ET démonte son stand en remettant le matériel à l'endroit indiqué.

S'engage également à informer, au moins une semaine avant l'événement, du moindre désistement.

Lu et bon pour accord,
(date et signature du déclarant)